

Septembre
2020

n°268

**Compte-rendu
de la réunion du
3 septembre
2020**

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjoint)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

○ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE D'ŒUVRE A L'EPI

Une convention d'utilisation de la salle d'œuvre existe depuis de nombreuses années entre l'Epi et la commune. Cette dernière précise que la commune, propriétaire de la salle, laisse la gérance à l'association de l'Epi. Elle indique également les conditions d'utilisations, financières... A ce jour, la convention est arrivée à son terme. Le conseil municipal décide de la renouveler, dans les mêmes termes, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre 2019.

○ PARTICIPATION DE L'EPI POUR L'UTILISATION DE LA SALLE D'ŒUVRE

Au vu de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et de son impact sur la saison sportive et culturelle de l'association, le conseil municipal décide de fixer la redevance de la saison 2019-2020 pour l'Epi à 2 000 € au lieu de 3 000 € l'an passé.

○ CONVENTION AVEC LA CCMDL POUR LE LOGICIEL COMMUN DE LA BIBLIOTHEQUE

La commune a souhaité que la bibliothèque intègre le réseau COM MOLY. Grâce aux nouvelles pratiques et au catalogue commun, cette mise en réseau va bénéficier à l'ensemble des usagers et lecteurs de la bibliothèque mais aussi à ceux du réseau. Elle va aussi être bénéfique aux bibliothécaires grâce aux échanges avec les autres bibliothèques et à la modernisation des équipements. Le conseil municipal approuve et autorise le maire à signer la convention.

○ CONVENTION DE LA MISE A DISPOSITION DE LA DIRECTRICE DU PERISCOLAIRE A L'AFR

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec l'association Familles Rurales de Grammond pour mettre à disposition la directrice pour l'animation du pôle jeunes et du centre de loisirs. Cette mise à disposition représente un maximum de 166 heures (animation et préparation) pour le pôle jeunes et environ 337 heures (animation et préparation) pour le centre de loisirs.

○ BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil municipal adopte une décision modificative pour le budget commune. Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 10 030 €.

○ POINT SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Pour pallier à un arrêt maladie, la commune recrute, par l'intermédiaire du GELF, M. Nicolas BORDET du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020.

○ QUESTIONS DIVERSES

Commission des Impôts : Suite à la liste établie par le conseil municipal, la direction générale des finances publiques a notifié les commissaires titulaires : Antoine POINT, Michel VIRICEL, Gisèle POULAT, Yvette VILLARD, Claudius JOASSARD, Denise GRANJON et les commissaires suppléants : Jean-Louis CHILLET, Lucienne GRANJON, Paul GIRAUD, Guy BARLON, Paul DUMAS, Hélène RIVOIRE.

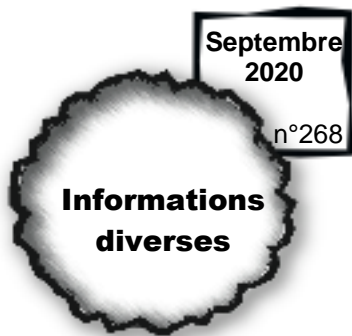
Commission pour la liste électorale : Le conseil municipal désigne M. Xavier GRANJON comme conseiller municipal à la commission de contrôle des listes électorales.

Logement au-dessus de la mairie : Mme GUILLAUMOND a donné sa dédite pour mettre fin au contrat de bail de location pour l'appartement situé au-dessus de la mairie. La commission bâtiment va étudier le devenir de cette location.

Opération « J'adopte une poule » : Une vingtaine de foyers ont signé la charte d'engagement relative à l'adoption de poules pondeuses.

Réunion : Une rencontre a eu lieu le jeudi 27 août avec les assistantes maternelles de la commune pour faire un bilan de leurs activités.

Achat matériel : Pour effectuer les différents travaux de voirie et compte tenu de la vétusté de l'actuelle, le conseil municipal décide d'investir dans une nouvelle épareuse.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **octobre 2004**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Fermeture :**

- L'agence postale sera fermée le **mercredi 7 octobre 2020**.
- Le secrétariat de mairie sera fermé du **lundi 26 octobre** au **vendredi 30 octobre 2020** inclus.

✓ **Poubelle de cartons vers le cimetière :**

Cet emplacement est réservé seulement aux cartons. Il ne s'agit pas d'une décharge publique. Merci de bien vouloir apporter vos bidons usagés, piscine, sièges auto... à la déchèterie.

✓ **Monts en Vrac :**

A compter du 10 octobre 2020, « **Les Monts en Vrac** », épicerie itinérante en vrac, seront présent sur le marché de Grammond tous les 2^{ème} samedi de chaque mois.

Cette épicerie vous propose plus de 200 références de produits en vrac et sans emballage, pour tendre vers le zéro déchet. Épicerie sèche, boisson, produits d'hygiène, accessoires zéro déchet, ils disposent de tout ce qu'il faut pour vous permettre de réduire vos déchets. Leur gamme de produits est bio. Le local est privilégié pour chaque produit. Ainsi, vous trouverez du riz de Camargue, du quinoa français ou encore du savon des Monts du Lyonnais !

✓ **Rallye Charbonnières-les-Bains Classic**

Le 4^{ème} rallye Charbonnières-les-Bains Classic se déroulera le samedi 3 octobre 2020.

✓ **Rendez-vous de la retraite du 12 au 17 octobre 2020 organisé par l'Agirc Arcco et l'Assurance retraite :**

Les rendez vous de la retraite vous permettent d'échanger gratuitement avec un expert retraite pour obtenir des conseils personnalisés en fonction de votre parcours professionnel et personnel, ajuster vos choix de carrière, prendre les décisions en connaissance de causes et pour les actifs proches de la retraite, préparer votre départ.

Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous : www.rdv-retraite.fr

✓ **Festiconte 2020 « loutres et castors, princes des ondes » :**

Depuis seize ans, la ville de Chazelles-sur-Lyon voit se dérouler son festival de contes sur la Nature. Il se déroule sur un après midi-soirée et s'articule autour d'une espèce animale ou végétale. Cette année la Loutre et le Castor d'Eurasie feront l'objet des contes.

Le festival de contes aura lieu, **le 17 octobre 2020 à partir de 15h**, à l'auditorium de la Chapellerie à Chazelles-sur-Lyon.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire : lianechaz@free.fr.